ARDIPATE FERNICAISE

017-211702410-20220316-D2022160343B-BF Reçu le 18/03/2022 Publié le 18/03/2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE IMMEUBLE 10 PLACE DE LA MAIRIE **DELIBERATION N° 2022/42**

Séance du 16 mars 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 16 mars, le Conseil Municipal de la commune de Montguyon, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Monsieur Julien MOUCHEBOEUF,

NOMB	NOMBRES DE MEMBRES				
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés			
19	15	15			
		Pour:	15		
		Contre :	0		
		Abstentions :	0		

Etaient présents :

Julien MOUCHEBOEUF, Olivier CHARRON, Ghislaine GUILLEMAIN, Lionel NORMANDIN, Marc LIONARD, Christophe METREAU, Didier MOUCHEBOEUF, Carine MOULY, Charlotte DENIS, Marie BERNARD, Claire RAMBEAU-LEGER, Sophie BRODUT, Gaëtan, BUREAU, Raymond NUVET, et Simone ARAMET

Procuration(s):

Etai(en)t absent(s):

Date de la convocation		
10 mars 2022		

Etai(en)t excusé(s):

Annie CHARRASSIER, Nathalie CHATEFAU, Ludovic GIRARD et Claude NEREAU

Date d'affichage	
17 mars 2022	

en Préfecture le

Acte rendu exécutoire après dépôt A été nommé(e) secrétaire de séance : Simone ARAMET

	17 mars 2022	
et publica	ation du	
	17 mars 2022	

EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2021 DU BUDGET ANNEXE

Le Maire expose aux membres au Conseil municipal que le compte de gestion est établi par la Direction des Finances Publiques à la clôture de l'exercice.

Le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au Conseil municipal en même temps que le compte administratif.

> Le Maire. Le Conseil municipal. Après en avoir délibéré,

Vote le compte de gestion 2021 du budget annexe, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents. Pour extrait certifié conforme. Fait à Montguyon, le 16 mars 2022 Le Maire Julien MOUCHEBOEUF